Zeitschrift: Bulletin de l'Association Pro Aventico **Herausgeber:** Association Pro Aventico (Avenches)

Band: 17 (1957)

Artikel: Les scholae et le forum d'Aventicum

Autor: Schwarz, Theodor

Kapitel: Introduction au problème des scholae **DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-242489

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LES SCHOLAE ET LE FORUM D'AVENTICUM ¹

par G. THEODOR SCHWARZ

Sommaire: Introduction au problème des scholae, 13 – Remarques sur l'histoire de la notion, 15 – Les scholae d'Avenches, 21 – I. La schola dite des nautae, 22 – II. La schola dite des Camilli, 29 – III. La schola dite des Macer, 40 – IV. La schola dite d'Otacilius, 51 – Conclusions sur les scholae d'Avenches, 57 – Le forum et la topographie de l'ancien Aventicum, 58 – Conclusions sur la topographie, 70 – Ouvrages et documents cités; abréviations, 73.

INTRODUCTION AU PROBLÈME DES SCHOLAE

Le mot latin schola est à l'origine du mot français école, anglais school, allemand Schule et de mots analogues dans d'autres langues modernes. Comme il arrive souvent, c'est non seulement le mot, mais aussi l'institution (soit l'organisation de l'enseignement) qu'en fin de compte nous devons aux civilisations classiques. L'histoire entière de cette notion constitue en elle-même le sujet d'un travail spécial que je prépare. Je dois ici me limiter strictement à l'étude de schola au sens de « édifice romain ». C'est aussi précisément un des points où l'ancien Aventicum avec ses inscriptions et ses

¹ Ce problème des scholae fut posé en 1951 à Berne, dans un séminaire du professeur A. Alföldi (aujourd'hui à l'Institute for Advanced Study, Princeton, N. J.) que je remercie d'avoir suivi de près mon travail. Une bourse du Fonds national de la recherche scientifique me permit dans la suite un voyage d'étude en Italie. Au professeur O. Gigon qui eut l'obligeance d'accepter le patronage de cette étude et au professeur W. Theiler, avec qui j'en ai discuté les problèmes philologiques, je dois également beaucoup de suggestions valables. M. Jules Bourquin, avec l'amabilité que tous lui ont connue, m'a assisté dans mes recherches à Avenches. Après lui, c'est au nouveau président de Pro Aventico, le professeur G. Redard, que je sais gré d'avoir rendu possible cette publication et d'avoir éliminé du manuscrit les plus grosses erreurs d'un auteur dont le français n'est pas la langue maternelle. Je regrette enfin beaucoup de ne pouvoir remercier particulièrement tous ceux qui ont contribué à mes recherches par de nombreuses informations, surtout au sujet des documents de fouilles. Oui s'est occupé luimême de travaux semblables pourra apprécier leur bonne volonté et l'importance de leur aide. Je leur exprime donc ici toute ma reconnaissance.

fouilles fournit une contribution précieuse à notre connaissance du monde antique.

Mais qu'est-ce qu'une schola? Les informations qu'on peut tirer des manuels sont incomplètes et ne tiennent pas compte de l'évolution des idées. Voyons, par exemple, ce que R. Cagnat, l'épigraphiste fameux, a donné comme définition:

« On a découvert dans différentes parties de l'Empire romain un certain nombre de schola nettement identifiées par des inscriptions... Leur comparaison permet de faire une distinction très nette entre les schola, sièges de collèges, qui, elles, étaient de véritables pièces, plus ou moins spacieuses, et les autres, simples édicules, disposées en plein air ou à l'abri, dans des lieux publics, pour faciliter la conversation... [il donne deux exemples de forme semi-circulaire, puis passe aux schola des collèges pour conclure ainsi :] De la comparaison de ces différents plans, il résulte évidemment que les schola de collèges n'avaient point de forme propre et qu'on suivait, pour les établir, celle du terrain dont on disposait. On voit aussi que ce qui les caractérise, en général, c'est un banc ou des sièges pour les confrères et un ou plusieurs autels à sacrifices ; cela marque très nettement la destination à la fois pratique et religieuse de ces sortes de salles de réunions... » ¹

Ainsi schola aurait servi à désigner une construction de dimension indéterminée (siège, salle de banquet) et sans forme particulière, abstraction faite des sièges semi-circulaires. Les attributs cités par Cagnat (sièges, autels) pourraient être ceux de n'importe quel autre édifice antique. Quelques savants ont proposé encore d'autres identifications de schola: avec templum (Waltzing 2), taberna (Huelsen 3), basilica (Liebenam 4), etc. Cela suffit sans doute pour constater que la notion de schola est encore loin d'être bien établie, soit en archéologie, soit en lexicographie latine. Il est assez étrange pourtant de voir qu'aucune de ces si-

¹ Ch. Daremberg et E. Saglio, Dictionnaire des antiquités grecques et romaines, s. v. schola : vol. 4, p. 1120.

² Les corporations professionnelles des Romains, 4 vol., Bruxelles 1895-1900; cf. vol. I, p. 224.

³ Forum und Palatin, Berlin 1926, p. 23.

⁴ Geschichte und Organisation des römischen Vereinswesens, Leipzig 1890, p. 275.

gnifications ne semble convenir aux scholae d'Avenches et que F. Stæhelin (suivant E. Secrétan) crée l'expression « Ruhmeshalle » ¹. On voit donc l'intérêt de mieux définir ce terme mystérieux aussi bien pour Avenches que pour l'archéologie en général. Un autre aspect encore le range parmi les grands problèmes archéologiques : K. Lange, dans son fameux livre « Haus und Halle » ², prétend que l'édifice schola aurait servi de modèle aux premiers oratoires chrétiens. Je me propose de traiter cet aspect dans l'étude plus étendue mentionnée ci-dessus, me limitant ici à schola au sens de bâtiment, tel que le présentent les inscriptions d'Avenches.

REMARQUES SUR L'HISTOIRE DE LA NOTION

Revenons donc à l'explication donnée par R. Cagnat, pour y ajouter quelques remarques. Le *Thesaurus linguae Latinae*, bien que n'étant pas encore arrivé à la lettre S, a bien voulu mettre à ma disposition sa collection de références. Il m'a donc été possible de suivre le mot schola à travers les textes des auteurs latins. L'emploi du mot est en général très vague, aucune indication précise sur la nature du local n'en peut être tirée. Le plus souvent il est utilisé en rapport avec les écoles des rhéteurs ou des philosophes. Sedere in scholis est une expression typique où l'institution (« école ») et le local semblent être également envisagés, comme d'ailleurs en français aussi. Ce n'est que par hasard qu'on apprend quelque chose sur le local lui-même, comme dans Quintilien 10.5.18:

«Quod accidisse etiam M. Porcio Latroni, qui primus clari nominis professor fuit, traditur, ut, cum ei summam in scholis opinionem obtinenti causa in foro esset oranda, impense petierit, uti subsellia in basilicam transferrentur. Ita illi caelum novum fuit, ut omnis eius eloquentia contineri tecto ac parietibus videretur...» (cf. Sénèque, controversiae 9, préface 3).

Tectum (toit), parietes (parois), subsellia (sièges) sont les trois caractéristiques d'une schola qui apparaissent dans ce texte. Suivant les circonstances on transférait même les tribunaux du forum à la basilique. On peut en dire sans doute autant des scholae, et on

¹ SRZ, p. 479.

² Leipzig 1885, p. 288 ss.; cf. G. Baldwin Brown, From schola to Cathedral, Edinburgh 1886.

ne s'étonnera pas de trouver désigner le local d'une école par les expressions auditorium 1, gymnasium 2 et porticus 3. De même il y avait des écoles installées dans des maisons privées 4 et, rarement, dans le palais impérial 5. L'organisation de l'école antique n'était guère favorable au développement d'un édifice spécial comme c'est le cas aujourd'hui. L'emploi fréquent de schola au sens d'école n'apporte donc que très peu à notre connaissance de l'édifice dit schola. — Les quelques passages, peu clairs, se rapportant à une salle de réunion, à la schola d'une corporation professionnelle 6 devraient être examinés plus en détail qu'il n'est possible ici. Aussi la mention d'une schola Octaviae par Pline l'ancien 7 est-elle discutée depuis longtemps. Toutes ces références, au lieu de préciser le concept de schola, ne peuvent être expliquées que par une définition nouvelle du mot, basée sur une étude comparative des textes, des inscriptions et des monuments, que j'ai l'intention de donner ailleurs. Rappelons donc ici les faits archéologiques et épigraphiques, en retenant seulement que les textes latins ne nous apprennent rien de précis sur la nature de l'édifice dit schola.

Le plus fameux exemple conservé d'une schola en forme de banc semi-circulaire est sans doute l'exèdre du foro triangolare à Pompéi. Lors de sa découverte, l'inscription dédicatoire était encore in situ, comme le montre la figure 1. C'est une ancienne gravure qui en a conservé le souvenir 8. L'inscription, déposée au musée de Naples, est la suivante :

L(ucius) Sepunius L(ucii) f(ilius) Sandilianus, M(arcus) Herennius A(uli) f(ilius) Epidianus duo vir(i) i(ure) d(icundo) scol(am) et horol(ogium) d(e) s(ua) p(ecunia) f(aciendum) c(uraverunt).

« Les deux magistrats Lucius Sepunius Sandilianus, fils de Lucius (et) Marcus Herennius Epidianus, fils d'Aulus, ont fait ériger (cette) schola et (ce) cadran solaire à leurs frais » (CIL 10.831).

¹ Suet. Tib. 11.

² Cic. de Orat. 1. 56.

³ Tert. adv. Marcionem 5. 19.

⁴ Plin. ep. 7.24.8.

⁵ Suet. gramm. rhet. 17.

⁶ Mart. 4.61.3-5; 3.20.1-14.

⁷ Plin. NH. 36.28 s.

⁸ F. Mazois, Les ruines de Pompéi, 4 parties, Paris 1824-1838; IV, pl. 3.

Sur la planche, le cadran solaire (horologium), placé sur le dossier, est bien visible. Sa mention dans l'inscription rend certaine l'identification de schola avec le banc semi-circulaire. C'est donc le premier type dont parlait Cagnat. On pourrait citer nombre d'autres exemples, notamment à Pompéi, au bord des routes qui

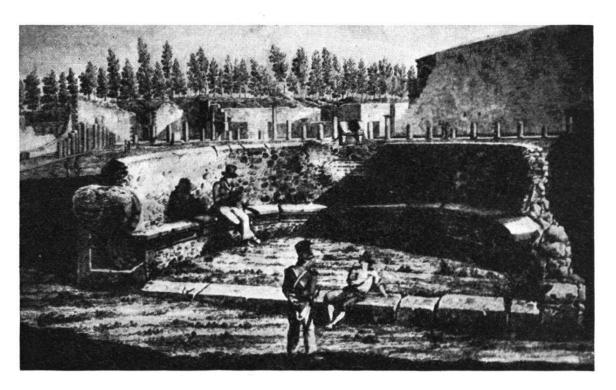


Fig. 1. — Schola au foro triangolare à Pompéi. D'après F. Mazois, Les ruines de Pompéi, Paris 1824-1938 : 4, pl. 3.

quittent la ville, où le va-et-vient des passants était évidemment aussi attractif que la belle vue du foro triangolare. Une inscription gravée sur le dos d'un de ces bancs 1 le désigne encore comme monument funéraire (fig. 2). La comparaison avec celui du foro triangolare montre bien qu'il ne s'agit pas d'un monument funéraire en premier lieu (« Grabexedra »), mais d'une construction à l'usage des passants et des oisifs. Chez les Romains, la distinction entre architecture funéraire et autre, entre monuments érigés en l'honneur de

¹ J. Overbeck, Pompeji, 2 vol., Leipzig, 2e éd., 1866 : II, p. 41 ; cf. A. Mau, Pompeji in Leben und Kunst, Leipzig 1900, p. 403.

quelque vivant ou d'un mort, n'est pas nette du tout ¹. Il n'y a donc rien d'extraordinaire dans le fait que ce banc semi-circulaire, si commode pour la conversation, ait servi aussi pour l'enseignement : le maître assis au milieu, chacun des élèves pouvait alors de sa place prendre part à la discussion, sans tourner le dos à aucun de

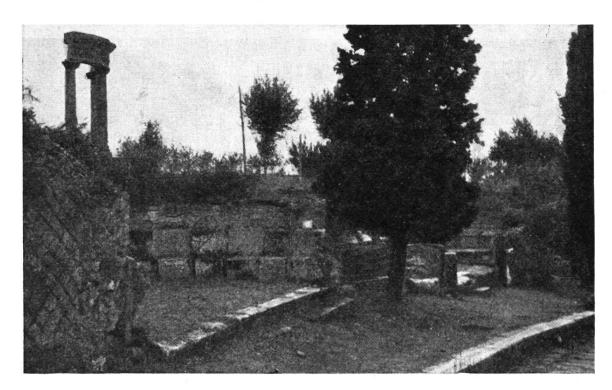


Fig. 2. — Schola servant de monument funéraire, devant la porte de l'Herculaneum à Pompéi. Photographie de l'auteur.

ses camarades. Quoiqu'on n'ait aucune attestation de ce sens dans les textes, l'usage en est attesté par nombre d'illustrations de l'époque ², représentant le maître (Socrate ou le Christ) au centre de ses disciples assis sur un banc semi-circulaire. On comprend, à les considérer, pourquoi les Romains ont appelé schola l'exèdre grecque: c'était l'endroit où les écoles se réunissaient le plus souvent.

Avant de revenir sur le deuxième type de schola, les édifices

² G. Hanfmann, Socrates and Christ, Harvard Studies in Classical Philology 40, 1951, p. 205-233.

¹ Cf. M. Rostowzew, Die hellenistisch-römische Architekturlandschaft, Mitteilungen des kaiserlich deutschen archaeologischen Institutes, Röm. Abteilung 26, 1911, p. 1 ss.

d'associations romaines, il faut insister sur le fait qu'il y avait aussi des exèdres rectangulaires, et d'autres encore combinant les deux formes comme à Ostie (fig. 3). C'est un monument républicain ¹ (devant la porta Marina), dont l'inscription est malheureusement perdue. Ainsi on ne sait pas par quel mot il était désigné chez les

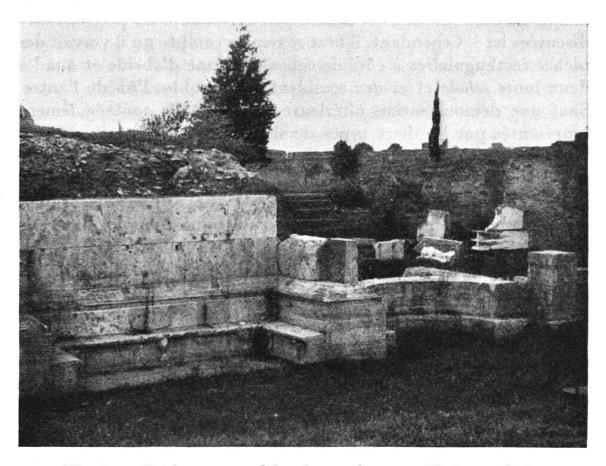


Fig. 3. — Exèdre rectangulaire devant la porta Marina à Ostie. Photographie de l'auteur.

Romains — exedra ou, peut-être, schola. Il n'en est pas moins important, parce qu'il représente en même temps le banc rectangulaire (au centre) flanqué de deux niches semi-circulaires, destinées probablement à recevoir des statues. Derrière cette façade il faut imaginer le local où étaient placées les urnes funéraires de toute la famille à qui l'ensemble de ces constructions servait de monument funéraire.

¹ Regio 3, Insula 7.

Les deux exemples cités de Pompéi et d'Ostie ont été choisis parmi un grand nombre d'autres surtout parce qu'ils sont de date relativement ancienne, c'est-à-dire plus ou moins contemporains du commencement de notre ère. A partir de cette date, l'exèdre, avec toutes les variations de forme et de dimensions, devient un élément fréquent dans l'architecture romaine. L'origine et la signification de cette mode sont encore peu connues et ne peuvent être discutées ici ¹. Cependant, il faut se rendre compte qu'il y avait des niches rectangulaires à côté de celles en forme d'abside et que les deux mots schola et exedra semblent inséparables l'un de l'autre. Sauf une démonstration ultérieure contraire, ils sont également représentés par les deux types de sièges demi-ronds et rectangulaires formant ainsi le groupe des monuments schola, par opposition à l'édifice de ce nom.

Sur l'édifice schola, ni les textes ni les fouilles ne nous renseignent d'une manière suffisante. Des textes, il a été question plus haut ; on ne possède pas de renseignement précis sur les endroits où les écoles anciennes étaient établies. Dans ce cas il est donc impossible de parler d'un édifice schola. Quant aux salles de réunion des associations romaines, nommées aussi schola, les allusions des auteurs sont si obscures et les renseignements des fouilles si peu exacts qu'on n'en saurait presque rien sans l'intervention des inscriptions. Un grand nombre de celles-ci mentionnent la dédicace d'une schola à une association professionnelle ou funéraire. A titre d'exemple, en voici une de Rome:

In honorem domus August(ae), Ti(berius) Claudius Secundus coactor, cum Ti(berio) Claudio Ti(berii) f(ilio) Quir(ina) Secundo f(ilio), viatoribus IIIvir(um) et IIIIvir(um) scholam cum statuis et imaginibus ornamentisque omnibus sua impensa fecit.

« En l'honneur de la maison impériale, Tiberius Claudius Secundus percepteur des impôts, ensemble avec son fils Tiberius Claudius Secundus de la tribu Quirina, a fait construire aux employés des commissions des Trois et des Quatre (cette) schola avec statues, images et tous les ornements à ses frais » (CIL 6.1936 = ILS 1929).

Ces commissions de magistrats étaient chargées des exécutions

¹ Cf. Vighi, Architettura curvilinea Romana, Palladio 5, 1941, p. 14⁷-157.

(treviri capitales), de la perception des impôts (treviri monetales), et des routes (quattorviri viarum curandarum) 1. Les viatores en étaient les employés. Comme les autres de ce groupe, cette inscription semble appartenir au deuxième ou troisième siècle après J.-C. (cf. la formule: in honorem domus Augustae). Par d'autres inscriptions on voit qu'il devait s'agir de constructions autonomes, car il y est question du terrain à bâtir 2, de réparations nécessitées par un incendie 3. Des assemblées et même des banquets y avaient lieu 4; ces édifices étaient fournis de sièges, d'autels, de statues 5, et le mot ornamenta de l'inscription citée se réfère à la décoration somptueuse en marbre et peintures. Même sommaires, ces indications montrent pourtant que ces édifices schola, spacieux et décorés, étaient bien différents des monuments portant le même nom, petites constructions abritant un siège et faisant souvent partie d'autres édifices. Bien que les exemples cités par R. Cagnat et ses prédécesseurs ne puissent passer pour concluants, faute de documentation sûre, du point de vue strictement archéologique, les inscriptions confirment la distinction entre schola-exedra d'une part et schola-édifice d'autre part. Il faut espérer que des fouilles futures révéleront un jour une telle salle de réunion bien attestée et identifiée par une inscription contenant le mot schola. Jusque-là, il est d'autant plus important de considérer ce que les fouilles d'Avenches nous apprennent sur ce point. L'analyse suivante des rapports et documents sur des travaux en partie anciens partira de la distinction, justifiée, entre schola-monument et schola-édifice, afin de présenter dans un cas concret tout ce dont nous disposons en vue d'une solution finale du problème de l'identification d'une schola.

LES SCHOLAE D'AVENCHES

Essayant de recueillir ici ce qu'on sait sur les scholae d'Avenches, je suivrai l'ordre chronologique des découvertes. Les cita-

¹ Cf. F. Castagnoli, Schola viatorum triumvirum et quattuorvirum, *Epigraphica* 8, 1946, p. 45-48.

² CIL 6.839.

³ CIL 13.8643.

⁴ CIL 6.10234.

⁵ CIL 11.2702.

tions de documents reproduisent l'orthographe originale, conservant ainsi le coloris de l'époque. Pour l'identification des sources, on se référera à la bibliographie p. 73.

I. LA SCHOLA DITE DES NAUTAE

La découverte de 1804

Un contemporain, Aubert Parent, architecte d'origine française qui vivait en Suisse, mort en 1835 à Valenciennes ¹, nous en a conservé le souvenir dans plusieurs écrits restés manuscrits, dont le passage principal est le suivant :

« Quant aux ruines et autres objets, comme statues, inscriptions et ustensils que la terre cache et qui ne se découvrent que de loin en loin, ce n'est plus que le hazard qui les fait rencontrer; et cela a ordinairement lieu lorsque des particuliers cherchent des pierres pour bâtir : car ce n'est point le goût des antiques, ni le plaisir de contribuer à quelques nouvelles découvertes qui animent les propriétaires des terrains, c'est leur propre intérêt ; et parmi le nombre des fragments de marbre et de pierres qu'ils arrachent à coups de pioche, s'il s'en rencontre qui soyent ornés ou gravés ils sont aussitôt et sans examen abandonnés au four à chaux : tel aurait été peut-être le sort d'un chapiteau d'un genre grec que j'ai vu découvrir en 1804 lors de la destruction totale d'un bain thermal qui s'est effectuée de la manière la plus vandalique : j'étais à cette époque à Neuchâtel, occupé de quelques travaux et de mes recherches sur les antiquités de l'ancienne Noidenolex ; heureusement un Français ami des arts, qui s'était fixé à Avenches, m'écrivit de suite m'invitant pendant qu'il en était encore temps à venir voir ces dégâts, afin de sauver au moins par un souvenir la forme et la construction de ce bain. Je saisis l'offre et me rendis de suite sur les lieux : on sait qu'en traversant le lac de Neuchâtel on peut être rendu à Avenches en trois heures.

» Je trouvai une telle confusion en arrivant sur la place, où des

¹ Comme me l'apprend le prof. R. Laur-Belart, les indications données par U. Thieme - F. Becker, Allgemeines Lexikon der bildenden Künstler, Leipzig 1907 ss., vol. 26, p. 230, sont inexactes.